

[Accéder au site web de votre juridiction](#)

DOSSIER

0901468 - Monsieur LAROZE Franck / COMMUNE D'ARGENTEUIL

- Affectation : 9ème chambre

État du dossier

Terminé

Dispositif

La commune d'Argenteuil versera une indemnité d'un montant de 5 000 euros à M. LAROZE au titre de sa perte de revenus avec intérêts au taux légal à compter du 9 janvier 2009. La commune d'Argenteuil versera à M. LAROZE la somme de 3 000 euros au titre de l'indemnisation de son préjudice moral avec intérêts au taux légal à compter du 9 janvier 2009. La commune d'Argenteuil versera à M. LAROZE la somme de 3 000 euros au titre des prestations effectuées au mois de juin 2008 avec intérêts au taux légal à compter du 9 janvier 2009. La commune d'Argenteuil versera à M. LAROZE la somme de 1 500 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Les conclusions présentées par la commune d'Argenteuil au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative sont rejetées. Le surplus des conclusions de la requête est rejeté.

Parties

Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	Monsieur LAROZE Franck	Maître GITTON Antoine
Défendeur	COMMUNE D'ARGENTEUIL	

Sens des conclusions

Date de l'audience : 21/11/2011 à 14:00

Sens synthétique des conclusions : **Annulation totale ou partielle**

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

annulation de la décision litigieuse ; la commune est condamnée à verser la somme de 5 000 euros pour perte de revenus, 3 000 euros pour préjudice moral, 3 000 euros pour enrichissement sans cause et 1500 euros au titre des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Date et heure de la mise en ligne : 18/11/2011 à 17:00

Historique

Le signe  indique les sous-événements

Date	Mesure	Acteur	Qualité	Déai
11/02/2009	Requête nouvelle	Monsieur LAROZE Franck	Requérant	
12/02/2009	Accusé de réception de la requête	Maître GITTON Antoine	Avocat	
12/02/2009	Demande de pièces annoncées dans une requête	Maître GITTON Antoine	Avocat	
16/02/2009	Réception de pièces demandées	Maître GITTON Antoine	Avocat	
17/02/2009	Demande de pièces pour compléter l'instruction	Maître GITTON Antoine	Avocat	
20/02/2009	Réception de pièces demandées	Maître GITTON Antoine	Avocat	
20/02/2009	Communication de la requête	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	60 j
20/02/2009	Communication de pièces complémentaires	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
25/09/2009	Mise en demeure défendeur	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	30 j
10/11/2009	Réception d'un mémoire en défense	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
17/11/2009	Communication d'un mémoire en défense	Maître GITTON Antoine	Avocat	30 j
19/01/2011	Réception d'un mémoire	Maître GITTON Antoine	Avocat	
20/01/2011	Communication d'un mémoire	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
20/01/2011	Demande de régularisation d'un mémoire	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	1 m
02/02/2011	Réception d'une régularisation	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
03/02/2011	Communication de pièces complémentaires	Maître GITTON Antoine	Avocat	
08/09/2011	Réception d'une demande sur la mise au rôle	Maître GITTON Antoine	Avocat	
10/10/2011	Demande de pièces pour compléter l'instruction	Maître GITTON Antoine	Avocat	10 j
12/10/2011	Réception de pièces demandées	Maître GITTON Antoine	Avocat	
13/10/2011	Communication de pièces complémentaires	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
08/11/2011	Mise au rôle			
08/11/2011	Avis d'audience			
 08/11/2011	Avis d'audience	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
 08/11/2011	Avis d'audience	Maître GITTON Antoine	Avocat	
18/11/2011	Mise en ligne du sens des conclusions			
21/11/2011	Audience publique			
05/12/2011	Jugement			
13/12/2011	Notification de jugement			
 13/12/2011	Notification de jugement	Monsieur LAROZE Franck	Requérant	
 13/12/2011	Notification de jugement	COMMUNE D'ARGENTEUIL	Défendeur	
 13/12/2011	Notification de jugement	Maître GITTON Antoine	Avocat	

[Haut de page](#)